



Demandez à l'expert :

Questions fréquentes sur le cannabis médical

Information du consommateur

Le cannabis n'est pas un produit thérapeutique approuvé et ces informations ne doivent pas être interprétées comme une approbation de l'utilisation du cannabis à des fins thérapeutiques, ou de la marijuana en général.

Quand ne pas utiliser le produit?

Le cannabis ne doit pas être utilisé si vous :

- Avez moins de 25 ans;
- Êtes allergique à tout cannabinoïde ou à la fumée;
- Avez une maladie grave du foie, des reins, du cœur ou des poumons;
- Avez des antécédents personnels ou familiaux de troubles mentaux graves tels que la schizophrénie, la psychose, la dépression ou le trouble bipolaire;
- Êtes enceinte, prévoyez le devenir ou allaitez;
- Êtes un homme qui souhaite fonder une famille;
- Avez des antécédents d'abus d'alcool ou de drogue ou de toxicomanie.

Qu'est-ce que le cannabis?

Le cannabis, également connu sous le nom de marijuana, est une plante cultivée dans de nombreuses régions du monde. La plante de cannabis produit une résine contenant des composés appelés cannabinoïdes. Les cannabinoïdes sont des substances chimiques actives dans le cannabis qui produisent des effets similaires à ceux d'une drogue dans tout le corps, y compris le système nerveux central et le système immunitaire.

Quels sont les ingrédients actifs du cannabis médical?

Les deux principales composantes de la marijuana sont: le Δ -9-tétrahydrocannabinol (THC) et le cannabidiol (CBD):

- Le THC produit les effets psychoactifs de la marijuana. Il a également des effets analgésiques, anti-nausée, stimulant de l'appétit et anti-spastiques.
- Le CBD ne provoque pas d'effets psychoactifs. Il possède des propriétés neuroprotectrices, anti-inflammatoires, anti-anxiété, anti-épileptiques et anti-psychotiques.

Le cannabis médical est-il légal au Canada?

Les médecins peuvent désormais émettre des documents médicaux autorisant les patients à acheter du cannabis médical auprès d'un producteur canadien autorisé (PA). Le choix du producteur autorisé à



LA FONDATION

canadienne des
tumeurs cérébrales

utiliser revient à la personne autorisée par son médecin. Visitez le site Web de Santé Canada pour en apprendre davantage sur les producteurs canadiens autorisés et sur le processus d'obtention d'une autorisation.

Depuis 2013, la réglementation fédérale permet aux Canadiens possédant une documentation médicale d'accéder à du cannabis à base de plantes provenant des producteurs canadiens autorisés.

Qui peut obtenir une autorisation de cannabis médical?

Chaque patient est évalué individuellement par un médecin. Si le médecin détermine que le patient est un bon candidat pour le cannabis médical, il recevra un document médical lui permettant de contacter un producteur canadien autorisé.

Dois-je fumer mon cannabis médical?

Il existe différentes manières de consommer du cannabis médical, notamment de vapoter et de consommer des huiles et autres produits dérivés. Une méthode de consommation peut être plus utile pour la gestion d'un symptôme spécifique, qu'une autre. Le PA peut vous aider à trouver le mode de consommation qui vous convient le mieux.

Comment choisir la bonne souche pour mon état et mes symptômes?

Les effets thérapeutiques du cannabis varient en fonction de la teneur et du rapport de THC et CBD du type de souche spécifique. Généralement, un éducateur associé au PA peut vous aider à choisir la souche la plus appropriée pour vous aider à gérer vos symptômes.

Quels sont les effets secondaires possibles du cannabis médical?

Les informations sur les effets indésirables du cannabis médical à des fins thérapeutiques sont limitées; toutefois, certains effets indésirables connus incluent l'euphorie, des effets semblables à une intoxication, des vertiges, de la somnolence, l'altération de la mémoire, la désorientation, la bouche sèche et des battements de cœur rapides. Ce n'est pas une liste complète. Pour plus d'informations, veuillez vous référer aux [Renseignements pour le consommateur de Santé Canada - Information sur le cannabis](#).

Veillez consulter votre médecin concernant les autres effets secondaires possibles et les mesures à prendre en cas d'imprévu après l'utilisation du cannabis à des fins médicales.



LA FONDATION

canadienne des
tumeurs cérébrales

Le cannabis et les cannabinoïdes ont fait l'objet d'essais cliniques pour trouver des moyens de gérer les effets secondaires du cancer et de ses traitements, notamment le soulagement de la douleur, les nausées, les vomissements et l'anxiété. Ils peuvent également aider à dormir et à restaurer l'appétit. Pour plus d'informations, veuillez lire Cannabis médical et tumeurs cérébrales sur le site www.tumeurscerebrales.ca.

Remarque : *Le cannabis médical n'est pas un traitement approuvé par Santé Canada. À ce jour, il n'existe aucune preuve claire des avantages et des risques relatifs au cannabis médical dans le traitement des tumeurs cérébrales. Le but de cet article est uniquement à des fins informatives et éducatives. Il n'est pas destiné à remplacer l'avis d'un médecin.*